

— Première section. De tout ce qui est, de tout ce qu'on peut concevoir, une seule chose est souverainement bonne, et bonne par soi seule : c'est la droite volonté.

La raison est dite pratique en ce qu'elle nous rend capables, non pas seulement du bon, pour lequel l'instinct eût été un guide plus sûr, mais du bien absolu, de la faculté d'acquiescer une valeur propre, celle de la bonne volonté ou celle du de-

voir. L'idée du devoir nous montre, dans toute sa pureté, la volonté droite et bonne par soi. Seulement, il faut bien distinguer l'action conforme au devoir et l'action faite par devoir. Une conduite peut être extérieurement correcte, irréprochable, sans avoir pourtant la valeur morale absolue, si elle n'est pas exclusivement motivée et dirigée par le devoir. Une action n'a toute sa valeur morale que quand elle est inspirée par l'unique motif de l'obéissance au devoir, quel que soit, du reste, son résultat ultérieur.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

raison. « Tous les autres systèmes rentrent dans ce qu'il nomme l'hétéronomie de la volonté, c'est-à-dire qu'ils font dépendre la détermination morale d'un autre motif que le respect pour la loi morale elle-même, et alors, pour décider la moralité, il faut invoquer un attrait secondaire, étranger au devoir, un intérêt d'un ordre quelconque.

cause, est l'effet de notre soumission à la loi. C'est la loi elle-même qui le produit en nous, qui nous l'impose. Il reste à chercher quelle est cette loi, dont l'idée détermine par elle seule notre volonté. Le seul principe qui dirige ainsi la volonté, c'est évidemment cette simple conformité de l'action à une volonté universelle, et le devoir s'exprime tout naturellement dans la formule suivante : « Je dois toujours agir de telle sorte, que je puisse vouloir que ma maxime devienne une loi universelle. »

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

— Seconde section. Elevons-nous maintenant de cette philosophie populaire à la raison pure et supérieure à l'expérience. Tout être est soumis à des lois ; l'homme seul est soumis à des lois dont il a la conscience ; l'homme seul se détermine par sa propre raison, qui devient alors raison pratique. Mais la loi, l'acte, le devoir dont l'homme est doué n'est pas nécessairement tenue de suivre les lois de la raison. La raison commande, mais ne contraint pas ; elle donne des ordres qui ne sont que des préceptes ou des impératifs. Mais il y a différentes espèces d'impératifs. En voici, d'après notre auteur, le tableau complet et méthodique :

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

che du grillage et perd différents noms, suivant le but qu'on se propose. Elle s'appelle rôtissage, quand on grille des matières sulfurées dans les fours complètement, et affilage, quand elle a pour objet l'opération d'un métal obtenu brut. Cette opération ne pourrait pas se faire dans un four à cuve, où le métal est toujours en contact avec le combustible ; on emploie généralement des fours à réverbère, et quelquefois des bas fourneaux. Ce n'est pas toujours l'oxygène de l'air qui s'agit ; on se sert aussi des oxydes de plomb, de fer, et même des sulfates, dans certains cas particuliers. On a remarqué, en ramenant à l'état d'alliage à l'état pâteux, ou bien on produit dans la masse une vive agitation, soit en y plongeant des morceaux de bois vert, soit en la remuant avec des ringards.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

— Confection des modèles. Dans les fonderies mécaniques, on emploie, le plus généralement, pour la confection des modèles, le sable fin, le mêlé, le chêne, le tilleul, le noyer et l'érable ; on ne se sert du plâtre que pour les objets d'art, et on n'a recours à la fonte ou au cuivre que pour les pièces qui se reproduisent souvent, comme les rails et les coussinets, les chemins de fer. Le local où se confectionnent les modèles porte le nom d'atelier de modèles ; les ouvriers qui le composent sont à la fois menuisiers, ébénistes et mouleurs.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

destinés à l'embellissement et à la décoration des grands édifices, des palais, des places, des jardins publics, etc. ; 3° les bouches à feu, les bombes, les boulets, et, en général, tous les projectiles servant à l'artillerie ; 4° les cloches, les mortiers et toutes les pièces régulières qui peuvent se mouler en terre à la trousse ; 5° tous les ustensiles de ménage, tels que : les marmites, les casseroles, les chaudières, les coquilles, les fourneaux, les grilles à bois et à houille, les poeles, les calorifères, etc. ; 6° tous les objets qui servent à l'embellissement des maisons, tous les objets d'usage ordinaire ou exceptionnel, qui ne sont pas compris dans les cinq premières séries ; on les classe, dans les fonderies, sous le nom de pièces diverses ; ce sont : les tuyaux de toute nature, les lances, les chapiteaux, les pompes de plin, les dévours, les ouvriers, etc., pour grilles et balustrades ; les ballons, les panneaux et tous les ornements de bâtiments, les boîtes de roues, les poids d'horloge, les poids à peser, les grilles, les enclumes de toutes sortes, etc.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

de première fusion, des machines soufflantes, dont on trouvera la description au mot soufflant. Les outils et ustensiles des fonderies peuvent se diviser en trois classes : 1° ceux qui sont affectés au service des fourneaux, tels que les ringards, les pioches, les leviers, etc. ; 2° ceux qui forment la trousse de chaque ouvrier mouleur, et qui, presque toujours, lui appartiennent ; 3° et, enfin, ceux qui, étant d'usage général, sont mis en commun dans l'atelier. Parmi les outils des deux dernières catégories, on peut citer : les truelles de diverses dimensions, les spatules, les lisseurs, les tranches, les couteaux, les brosses à moules ; les sacs à pousser, les signales, les crochets ; les soufflets, les niveaux, les équerres, les règles, les fouloirs, les pillettes, les maillets, etc.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

— Fonderies de canons. L'art de fondre les canons remonte au xiv<sup>e</sup> siècle, longtemps après la découverte des propriétés balistiques de la poudre. Les premiers canons étaient des tubes formés par la soudure et le xyv<sup>e</sup> siècle que les fonderies prirent une grande importance. Jusqu'à ces dernières années, la fabrication des bouches à feu en bronze de l'artillerie de terre se faisait, en France, dans trois grandes usines fondrières : Douai, Strasbourg et Toulouse. L'adoption des canons rayés avait nécessité l'emploi de quelques machines nouvelles ; les procédés de fabrication avaient été successivement améliorés, mais on n'avait pas introduit de modifications importantes à l'outillage de ces établissements, dont l'assiette générale était reconnue vicieuse. Les choses ne pouvaient continuer ainsi, et, en 1857, le comité d'artillerie signala au ministre de la guerre l'état de délabrement des constructions, l'imperfection des machines, le peu de puissance des moteurs, et la nécessité de les remplacer. Les projets de loi, en rapport avec les progrès de l'industrie et de la science.

TABLEAU DES IMPÉRATIFS, D'APRÈS KANT.

Table with 4 columns: Type of Imperative (Hypothétiques, Assertoriques, Catégoriques), Object (en vue d'un but possible, en vue d'un but réel, comme but), Method (Techniques, Pragmatiques, Apodictiques, Moraux), and Principle (Formulant des règles de l'habileté, Formulant des conseils de la prudence, Formulant des lois de la moralité). Includes sub-sections for IMPÉRATIFS (ordonnant une action) and SUBJECTIFS (EXTERNALS, INTERNALS).

On voit, par ce tableau, qu'il n'y a qu'un seul impératif qui soit catégorique, absolu, universel, indépendant de toutes les autres données de l'expérience ou de la raison : c'est celui que Kant résume dans la formule suivante : « Sois juste. »

— Troisième section. La liberté est la propriété d'un être raisonnable, dont la causalité (volonté) peut agir indépendamment de toute action étrangère. Mais cette liberté, comme toutes les forces qui existent, n'agit pas au hasard ; elle est soumise à des lois, et elle obéit à certaines lois. Ces lois sont tirées de la volonté elle-même, et c'est pourquoi la liberté est dite autonome. Volonté autonome ou volonté exclusivement soumise à la loi morale, ces deux expressions sont parfaitement synonymes. Mais, maintenant que nous venons d'étudier le concept et l'analyse des caractères d'une telle liberté, demandons-nous si réellement elle existe quelque part. Kant répond : « D'abord, la liberté est, chez l'homme, une notion nécessaire. Mais comment expliquer l'existence réelle de cette liberté pour l'homme, puisque, dans le monde où il vit, tout est soumis à la loi de la causalité, c'est-à-dire à la nécessité ? On sait comment Kant tranche le débat : il met l'homme à la fois dans le monde sensible, comme phénomène, sous la domination de la loi de causalité, et, en même temps, comme nouméne dans le monde suprasensible ; il suppose le même homme libre et n'obéissant qu'à la raison. Ainsi, comme être sensible, nous appartenons au monde de la nécessité ; comme être raisonnable, nous sommes d'un autre monde, où la loi morale règne seule. Hétéronomie dans l'un, autonomie dans l'autre ; telle est notre condition. Si nous étions uniquement confinés dans le monde sensible, nous serions condamnés à vivre en une perpétuelle hétéronomie ; si nous étions citoyens du monde idéal seulement, nous n'aurions pas de chaînes. Dans notre situation intermédiaire, nous avons à subir une double loi : notre volonté est au-dessous de l'une, au-dessus de l'autre. De là vient que le devoir et le vouloir ne sont pas identiques chez nous, ce qui revient à dire que nous sommes pas des êtres purement raisonnables. Si tel est notre état, comment l'impératif catégorique peut-il s'expliquer autrement que comme une loi de la raison pure s'imposant à une raison qui n'est pas pure, et s'imposant, des lors, comme ordre absolu, sans réplique, et qui porte le tard à répétition en réduisant la morale à cette prescription : « Réalise ta liberté. »

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.

— Fonderie s. f. (fon-de-ri — rad. fonder). Le chef-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) Le statue équestre de Louis XIV, qui, en 1699, fut élevée par la ville de Paris sur la place Vendôme, peut être regardée comme l'un des chefs-d'œuvre de la fonderie. (F. Zeller.) L'établissement où se fondent et se coulent les métaux ; Construire une FONDERIE. Une FONDERIE de bronze, de cuivre, d'étain. Une FONDERIE de caractères d'imprimerie. Une FONDERIE de canons.